

COLLEGE ST REGIS – ST MICHEL

2, Rue Abbé de l'Epée
43 000 Le Puy en Velay
Tél. 04 71 07 20 80

Elève :

Classe :

Nom et adresse des parents :

.....

.....

.....

CONTRAT CARTABLE NUMERIQUE : CONDITIONS DE MISE A DISPOSITION

Article 1 – Le présent contrat a un caractère ferme et définitif

A compter de la signature, les parties consentent à remplir leurs obligations, toute dénonciation du contrat devant être justifiée.

Le contrat est édité en deux exemplaires, un pour chaque partie signataire : l'Etablissement et la famille.

Article 2 – Objet du contrat

Dans le cadre du projet « Cartable Numérique », le Collège St Régis – St Michel fournit aux élèves de 3ème le matériel correspondant.

Un état des lieux général, établi par l'Etablissement au moment de la prise d'effet du contrat est remis à la famille qui, après en avoir pris connaissance, doit le signer : y figureront les caractéristiques techniques de l'ordinateur tablette, son état, sa valeur à neuf, ainsi que les accessoires, les logiciels d'exploitation et les outils pédagogiques fournis par le Collège St Régis – St Michel.

Une fois le présent contrat signé et l'état des lieux réalisé, le matériel sera remis à l'élève par le service Informatique.

Article 3 – Durée du contrat

Les parties s'engagent pour une durée de 1 année scolaire couvrant la classe de 3^{ème}.

Le contrat prend effet au jour de la signature pour s'éteindre le 30 juin 2022. Il en est de même pour l'extension de garantie et tout SAV. L'ordinateur convertible est alors remis à la famille ; les codes Administrateur sont transmis par mail.

Article 4 – Paiement

A l'inscription de l'enfant en 3ème à la rentrée de septembre 2021, sa famille s'engage à acquitter une facture d'un montant de 179€ correspondant à 70€ de frais de mise en route, à 9€ de caisson rigide et 100€ de mise à disposition d'un ordinateur tablette d'occasion.

Signature (précédée de la date et de la mention « Lu et approuvé »)

› L'Etablissement

› La famille

CONTRAT *CARTABLE NUMERIQUE* : CONDITIONS DE MISE A DISPOSITION

Article 5 – Garantie

L'ordinateur-tablette mis à disposition est d'occasion ; il n'est pas garanti pour les pannes et défaillances et l'établissement ne peut être tenu responsable des dysfonctionnement et pannes.

Il n'est pas assuré contre le vol, la casse ou l'oxydation du matériel.

C'est à chaque famille à contracter une assurance pour ces problèmes-là.

Article 6 – Contrôle

Les enseignants et le personnel d'éducation du Collège St Régis – St Michel se réservent le droit de contrôler le contenu des ordinateurs des élèves mais aussi l'historique des connexions que les élèves ne doivent pas effacer. Cet historique est enregistré et conservé sur un serveur pendant un an. De plus, un logiciel, permettant aux professeurs de contrôler en direct ce que font les élèves, sera installé.

Article 7 – Protection

Le Collège St Régis – St Michel s'engage à fournir à chaque élève participant à l'opération « Cartable Numérique » un casier fermant à clé et situé dans la classe afin de garantir une protection de l'objet contre la perte, le vol et la casse. L'élève doit déposer son matériel dans ce casier dès lors qu'il ne l'utilise pas.

Un caisson de protection pour le transport journalier et les déplacements dans l'enceinte de l'Etablissement est aussi fourni. Son utilisation est obligatoire. De plus, l'élève devra déposer son caisson de protection dans son cartable pour tous les déplacements.

Article 8 – Manuels scolaires

Des manuels scolaires seront installés à la rentrée.

Une carte SD pourra, si nécessaire, être mise à la disposition de l'élève. Cet objet reste la propriété de l'établissement et sera restitué en l'état à la fin de l'année scolaire.

Article 9 – Usage de l'objet

Le matériel fourni à l'élève est strictement personnel et nominatif. Tout prêt ou sous-location est interdit.

Article 10 – Lieu et période d'utilisation de l'objet

L'élève utilise son matériel uniquement au sein de l'Etablissement durant l'année scolaire pendant les heures d'enseignement et de permanence, dans les salles de classe et d'étude.

Les élèves ne sont pas autorisés à amener leur machine à l'internat. Le travail numérique sera par conséquent fait pendant l'étude de 17h à 17h50. A la fin de l'étude, la machine sera remise au surveillant.

Les externes et demi-pensionnaires sont autorisés à emporter leur ordinateur à leur domicile le soir, le week-end et pendant les vacances scolaires afin de bénéficier des ressources pédagogiques fournies, mais seront dès lors tenus responsables de tout incident survenu (dégradation, destruction, perte, vol). Il en va de même pour les internes lors des week-ends et des vacances.

Signature (précédée de la date et de la mention « Lu et approuvé »)

› L'Etablissement

› La famille

CONTRAT *CARTABLE NUMERIQUE* : CONDITIONS DE MISE A DISPOSITION

Article 11 – Cadre d'utilisation de l'objet

L'objet doit être utilisé dans un cadre strictement scolaire et dans un but pédagogique.

Toute transmission de données et toute installation de logiciels à usage personnel et non approuvées par l'Etablissement sont interdites. En cas de problèmes liés à la présence d'outils indésirables (virus, dommages divers causés à la machine), l'Etablissement décline toute responsabilité. Le matériel sera remis en état aux frais de la famille. En application du règlement intérieur, l'élève pourra être sanctionné.

Le transfert de données entre ordinateur et support externe est permis dans les deux sens, uniquement après contrôle et approbation de l'Etablissement.

Il est interdit à l'élève de démonter son ordinateur ainsi que celui de ses camarades et de pratiquer toute forme de bricolage, quels qu'en soient les motifs. Tout dysfonctionnement doit être signalé immédiatement à l'Etablissement.

Article 12 – Responsabilité de l'élève

L'élève est responsable du matériel qui lui est mis à disposition, qu'il s'agisse de l'ordinateur tablette dont il dispose dans le cadre du présent contrat, ou de celui qui peut lui être prêté le temps d'une réparation. L'Etablissement, qui a fourni les outils nécessaires à la protection de ce matériel en toutes circonstances, décline dès lors toute responsabilité en cas de dégradation totale ou partielle, de perte ou de vol, au sein de l'enceinte du Collège comme à l'extérieur de celui-ci, que ces dommages soient du fait de l'élève ou d'un tiers.

En cas de dommages causés par un tiers, la famille doit prendre contact avec son assurance dans le cadre du contrat de responsabilité civile.

L'élève s'engage à venir en classe chaque jour avec un ordinateur en état de marche ; la batterie doit être chargée au maximum, condition stricte d'admission en cours.

Article 13 – Carte SD

Lorsqu'une carte SD est fournie, sa perte ou sa détérioration entraînera son remplacement à la charge financière de la famille, au prix d'achat.

Signature (précédée de la date et de la mention « Lu et approuvé »)

› **L'Etablissement**

› **La famille**

CONTRAT *CARTABLE NUMERIQUE* : CONDITIONS DE MISE A DISPOSITION

ETAT DES LIEUX

NOM DE L'ELEVE :

PRENOM DE L'ELEVE : CLASSE :

Reconnaît que l'ordinateur portable **HP Pro 2x210 Windows 10 64Go**

N°

REMIS LE : septembre 2021 à l'élève

EST BIEN CONFORME AU DESCRIPTIF CI-DESSOUS, AU PRIX PUBLIC DE 368€ TTC + Windows 10 Education + caisson rigide :

Descriptif technique

Systèmes d'exploitation disponibles :

Windows 10 Entreprise Education

Famille de processeurs : Processeur Intel® Atom™ x5

Processeurs disponibles : Processeur Intel® Atom® x5-Z8300 avec carte graphique HD Intel (1,44 GHz, jusqu'à 1,84 GHz avec la technologie Intel Burst, 2 Mo de mémoire cache, 4 coeurs)

Chipset : Jeu de puces intégré avec le processeur

Capacité mémoire maximale : Jusqu'à 2 Go de mémoire SDRAM LPDDR3-1600; 4 Go de mémoire SDRAM LPDDR3-1600

Notice relative à la mémoire: Taux de transfert pouvant atteindre 1 600 MT/s. Mémoire embarquée non accessible/extensible par le client.

Stockage interne : Jusqu'à 32 ou 64 Go eMMC3

Ecran : Ecran ultramince multitactile capacitif WXGA antireflet à rétroéclairage WLED eDP d'une diagonale de 25,65 cm (10,1 pouces) (1 280 x 800)7

Cartes graphiques disponibles : Carte graphique Intel® HD

Audio : B&O PLAY avec deux haut-parleurs, microphone à double entrée (annulation du bruit et formation de faisceau) avec Conexant Audio

Technologies sans fil : Combo Intel® Dual Band Wireless-AC 3165 802.11a/b/g/n/ac (1x1) Wi-Fi et Bluetooth® 4.0 (prise en charge de Miracast)4,5,6

Connecteurs d'extension : 1 microSD (Micro SD extensible jusqu'à 2 To)

Ports et connecteurs : 1 port USB 3.0 (tablette); 1 port USB-C™ 2.0 (tablette); 1 carte micro HDMI (tablette); 1 combo casque/microphone (tablette); 1 connecteur d'amarrage à ressort à la base du clavier; 1 connecteur d'accueil à ressort vers la tablette

Périphérique d'entrée : Clavier chiclet ultra-plat format 93 % avec capteur d'image Clickpad (gestes multipoints activés)

Accéléromètre; eCompass; Gyroscope; Capteur de lumière ambiante; Effet Hall; Température

Webcam : Webcam frontale HD 720p avec mise au point fixe7

Gestion de la sécurité : TPM 2.011

Alimentation : Adaptateur de chargement 15 W CA avec câble USB de Type-C™ Batterie Li-ion polymère 33 WHr

Dimensions : 264 x 173 x 9,65 mm (tablette); 264 x 182,6 x 19,84 cm (tablette avec clavier)

Environnement : Faible teneur en halogène12

Conformité en matière d'économie d'énergie : Certification ENERGY STAR®, homologation EPEAT® Silver, le cas échéant. L'homologation EPEAT varie selon le pays. Pour connaître les produits homologués par pays, consultez le Site www.epeat.net.

Accessoires 1 caisson de protection

A Le

Signature de la famille précédée de la mention « Lu et approuvé »